



PROCES VERBAL  
N° 54/CNCMP/2016  
DU 14/12

Le mercredi 14 décembre 2016 à 12:00 H le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

**Etaient présents:**

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

**Etait absent:**

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SOCIÉTÉ  
NATIONALE DES AMÉNAGEMENTS AGRICOLES ET DES TRAVAUX**

1°/- Examen de l'additif au DAON relatif à l'acquisition des équipements hydromécanique pour les périmètres du Casier Pilote de Boghé de TENYEDER en trois lots distincte, *Réf : lettre n°45/CPMP/SNAAT reçu le 14 décembre 2016.*

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif au DAON.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE**

2°/- Examen du complément d'informations relatif à la demande de non objection sur l'entente directe relatif au contrôle des travaux des lots 1,2,5,7,9 du projet AEP de Nouakchott de la SNDE, *ref lettre 1387/CPMP/SNDE du 01 Décembre 2016.*

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement SCET-TUNISIE/MCG pour un montant hors taxes de 537.105 Euros avec un crédit d'impôts de 34.740.811 UM sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

*Abm - [Signature] - [Signature] - [Signature] - [Signature]*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SOMELEC

3°/- Examen de la demande de non objection sur la dérogation relative à la liste restreinte suite à l'Avis de manifestation d'intérêt portant sur les prestations d'ingénieur pour la révision du DAO, le contrôle et la supervision des travaux du projet de construction d'une ligne 225 Kv entre Nouakchott et Tobéne (Sénégal), *ref lettre 1960/CPMP/SOMELEC reçue le 14 Décembre 2016.*

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de dérogation de la CPMP/SOMELEC pour élargir la liste restreinte à huit (08) bureaux au lieu de six (06) tel que demandé par le bailleur de fonds.*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

4°/- Examen du rapport d'évaluation des propositions financières relatives au Contrôle et à la surveillance des travaux d'entretien du réseau routier national prioritaire au titre de l'année 2016-2018, *réf lettre 344 reçue 08 Décembre 2016.*

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières proposant l'attribution du marché au bureau ALPHA CONSULT pour un montant de 344.616.000 UM TTC et un délai d'exécution de trente six (36) mois.*

5°/- Examen du complément d'informations relatif au projet de marché par entente directe relatif au suivi et au contrôle des travaux du port de pêche de Tanit, *réf lettre 0341/CPMP/Si reçue le 08 Décembre 2016.*

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec CID/SCET RIM pour un montant en TTC de 127.925.000 UM et 1.195.236 Euros et un délai d'exécution de vingt six (26) mois.*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU SECTEUR RURAL

6°/- Examen du rapport d'évaluation révisé des offres techniques relatives à l'étude, au contrôle et à la supervision des travaux de réhabilitation de 11 barrages et la réalisation de 45 km de pistes de désenclavement, *ref lettre 676/CPMP/Sr reçue 06 Décembre 2016.*

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation révisé des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

7°/- Examen du complément d'informations relatif à la demande de remise des pénalités de retard appliquées dans le cadre du marché de fourniture et installation de six (06) motopompes et seize pompes centrifuges et accessoires pour les périmètres irrigués de la vallée, *réf lettre n°678/CPMP/Sr reçue 06 Décembre 2016.*

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de remise des pénalités de retard pour un montant de 6.716.713 UM.*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

8°/- Examen du rapport combiné(technique et financier) relatif à la réalisation et/ou réhabilitation de quatre vingt et un (81) AEP pour le compte de la Direction de l'Hydraulique *Ref 307/CPMPSSBIE reçue le 9 Décembre 2016.*

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation combiné des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

9°/- Examen de quatre projets des marchés relatifs à la mise en œuvre de l'ATPC, du marketing de l'assainissement et de l'intermédiation sociale accompagnant la réalisation des latrines publiques dans 480 localités du Hodh El Gharbi, du Guidimakha, du Gorgol et de l'Assaba, *réf lettre 0309/CPMPSSBIE reçue le 09 Décembre 2016.*

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit sous réserve de l'accord du bailleur de fonds :*

- *Lot 1: avec le groupement ONG FORMVD/ONG EGEDPEM pour un montant de 103.631.000 UM HT avec un crédit d'impôts de 5.089.520 UM et un délai d'exécution de 24 mois;*
- *Lot 2 avec TENMIYA pour un montant de 118.921.000 UM HT avec un crédit d'impôts de 19.027.360 UM et un délai d'exécution de 24 mois;*
- *Lot 3 avec le groupement d'ONG ADD-AGID-LCP-AFEDLP pour un montant de 100.230.500 UM HT avec un crédit d'impôts de 6.038.720 UM et un délai d'exécution de 24 mois*
- *Lot 4 avec l'ONG O.A.E.M.S.D pour un montant de 106.731.000 UM HT avec un crédit d'impôts de 17.064.560 UM et un délai d'exécution de 24 mois.*

### LE PRÉSIDENT

AHMED BABA MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Brahim Hamed
- Ciré Amadou
- Raifa Kassim
- Maalouma Limam Dahi

*(Signatures manuscrites des membres du comité permanent)*

